

l'heureuse initiative du Révd. M. Laporte, la paroisse assistera à l'inauguration d'un orgue magnifique de la célèbre manufacture de Mitchel, de Montréal. Le coût de cet instrument est de \$2,000.

Le premier acte entré aux registres est du 4 janvier 1835, fait par Messire H. Drollet, alors vicaire de St. Roch, et décédé à St. Judes, diocèse de St. Hyacinthe. Il desservit la paroisse jusqu'au 29 septembre de la même année, où il fut remplacé par Messire Augustin Blanchet, premier curé résidant et qui ne survécut que 5 ans et quelques mois. Son dernier acte est signé en date du 5 décembre 1840.

La mémoire de ce prêtre dévoué est respectueusement conservée en souvenir des efforts couronnés de succès qu'il fit pour arracher de prison plusieurs de ses paroissiens qui avaient pris part aux troubles de 1837 et 1838.

Après quelques semaines d'une maladie douloureuse, il mourut le 2 janvier 1841, et fut enterré dans le chœur de l'église par Messire J. Bte. Labelle, curé de St. Roch.

La paroisse fut alors desservie jusqu'au 7 mai de la même année, par Messire J. Sterkendries, qui fut remplacé par le Rév. Messire J. Vallee jusqu'au 29 septembre. Messire Chabot fut le troisième curé qui occupa ce poste, jusqu'au 11 août 1849.

Sa santé ne lui permettant plus de s'occuper du ministère, il se retira et mourut à St. Hyacinthe.

Messire Hurteau, frère de M. le notaire